



Concertation sur la révision du plan local d'urbanisme

Première réunion publique à Martignas - sur - Jalle



Le 25 septembre 2013

Ordre du jour

- 1. Mot d'accueil du Maire**
- 2. Présentation de la démarche PLU 3.1 et des grands objectifs communautaires par La Cub**
- 3. Travail par tables et restitution des contributions**

Fin des travaux

Première série de réunions publiques communales



LA RÉVISION DU PLU 3.1: La démarche

Le PLU : Qu'est – ce que c'est ?

- Un document qui définit les **grandes orientations d'aménagement de la ville à long terme et fixe les règles de construction sur le territoire communal**
- Le PLU est composé obligatoirement de **5 pièces** :
 - ❖ Le rapport de présentation
 - ❖ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
 - ❖ Les orientations d'aménagement et de programmation
 - ❖ Les documents graphiques
 - ❖ Le règlement
 - ❖ Les annexes

Première série de réunions publiques communales

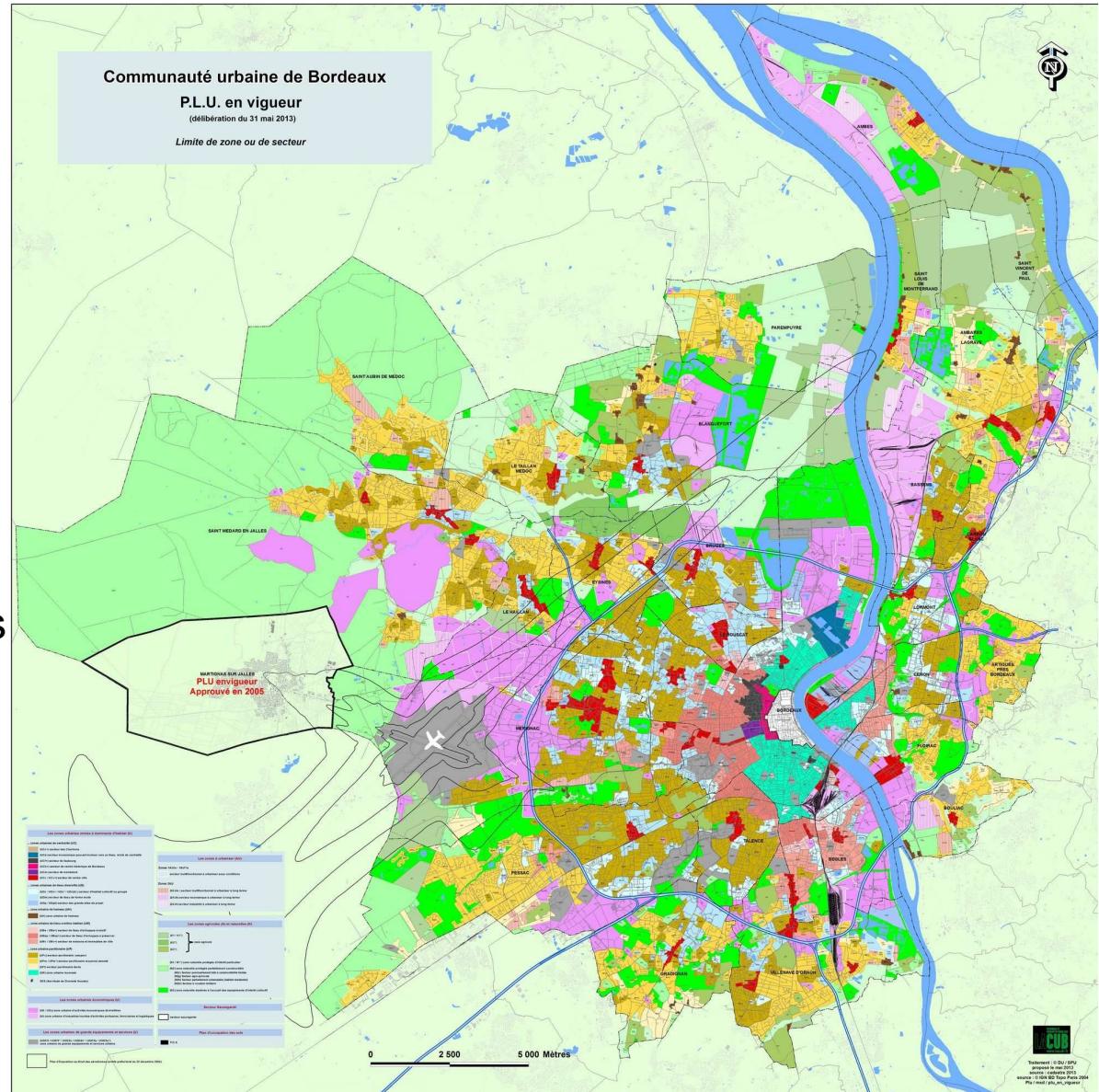
□ Le PLU engage concrètement l'avenir de notre agglomération :

- Les espaces naturels à préserver ou à aménager
 - Les espaces ou ouvrages publics à réaliser ou modifier
 - Les lieux d'implantation des habitations ou des secteurs d'activités en liaison avec les moyens de transports collectifs

Et depuis la Loi Grenelle 2 :

- La politique et objectifs d'habitat (PLH)
 - La politique de déplacement (PDU)

→ PLU 3.1



Le PLU 3.1 : déclinaison opérationnelle du projet métropolitain 2030



Accueillir près de 300 000 nouveaux habitants à enveloppe urbaine constante, dans un territoire plus économique de l'espace,

Poursuivre l'évolution modale des déplacements,

Construire près de 200 000 nouveaux logements accessibles économiquement pour toutes les catégories de population,

Rendre possible la création de 75 000 emplois nouveaux dans une métropole plus verte et plus sobre

Première série de réunions publiques communales



LES GRANDS OBJECTIFS DU PLU 3.1

Première série de réunions publiques communales



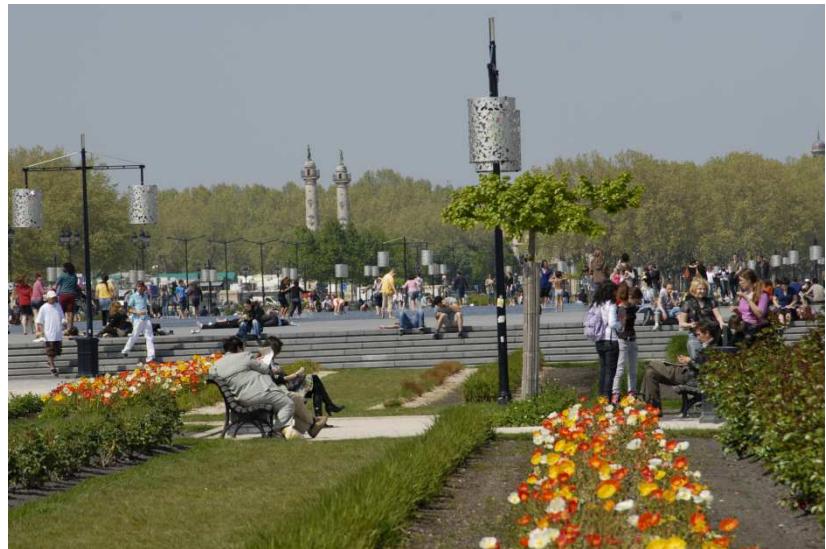
Du projet métropolitain au PLU 3.1

La métropole des 5 sens :

Solidaire, stimulante, sobre, sensible, singulière

A – Une métropole accueillante et solidaire qui privilégie le vivre ensemble

- Des logements décents pour tous
- Plus de mixité sociale et générationnelle dans les logements, le travail, les déplacements, les loisirs
- Une ville accessible à tous depuis tous les territoires
- Une solidarité avec les territoires exposés aux nuisances et aux risques : protéger contre le bruit, aménager les zones inondables



Un projet qui place l'habitant et le « vivant » au cœur des politiques urbaines

B – Stimuler les forces métropolitaines

- Développer et faciliter les échanges
 - Entre le TGV, le tram, les bus...
 - Entre les entreprises, les universités et la recherche
 - Dans une ville numérique
- Relier entre eux les centres et les grands équipements
- Favoriser le réseaux des filières économiques
- Vitaliser les commerces dans le centre et maîtriser le développement des pôles et le format des pôles intermédiaires



C – Une métropole sensible fondée sur le lien ville-nature

- Préserver les paysages des coteaux à la lisière de la ville
- Préserver l'agriculture et la forêt aux abords de la ville
- Préserver et restaurer les corridors écologiques
- Révéler et renforcer la trame bleue : le fleuve et les rivières
- Transformer les contraintes naturelles en potentiel
- Favoriser les déplacements la marche et le vélo, la promenade, les activités de plein air



Source à urba et mairie de Martignas- sur - Jalle

D – Une métropole sobre et non prédatrice

- Un projet économe en foncier
- Equilibré entre les espaces naturels et urbains
- Une densité raisonnée associant l'intensité urbaine et la valorisation des trames vertes et bleues
- Cohérence entre intensité urbaine et réseau des déplacements
- Développer un réseau de transport efficace
- Des stationnements comme outils de régulation de l'usage de la voiture
- Des aménagements urbains favorisant la marche et le vélo
- Renforcer l'offre de transport au quotidien



E – Une métropole singulière

- S'appuyer sur l'identité des territoires et des polarités principales
- Développer des nouveaux centres périphériques
- Chaque territoire avec ses particularités doit avoir son rôle dans l'agglomération
- Valoriser le patrimoine d'hier et d'aujourd'hui et construire le patrimoine de demain



Quatre thématiques transversales à prendre en compte dans le projet :

- Les intensités urbaines
- La ville nature
- La ville active aujourd'hui et demain
- La ville du « quart d'heure »



Première série de réunions publiques communales



LA CONCERTATION

Le partenariat du PLU 3.1 – Avec qui ?

- Le PLU est élaboré à l'initiative et sous l'autorité de la CUB en partenariat avec les **28 communes**
- Le PLU 3.1 élaboré en association avec **les partenaires**
- Le PLU 3.1 discuté avec les **habitants, les associations** et toutes les personnes intéressées

La concertation du PLU 3.1 – Pourquoi ?

- La concertation avec les habitants et les usagers est une obligation légale pour la révision du PLU

Mais surtout :

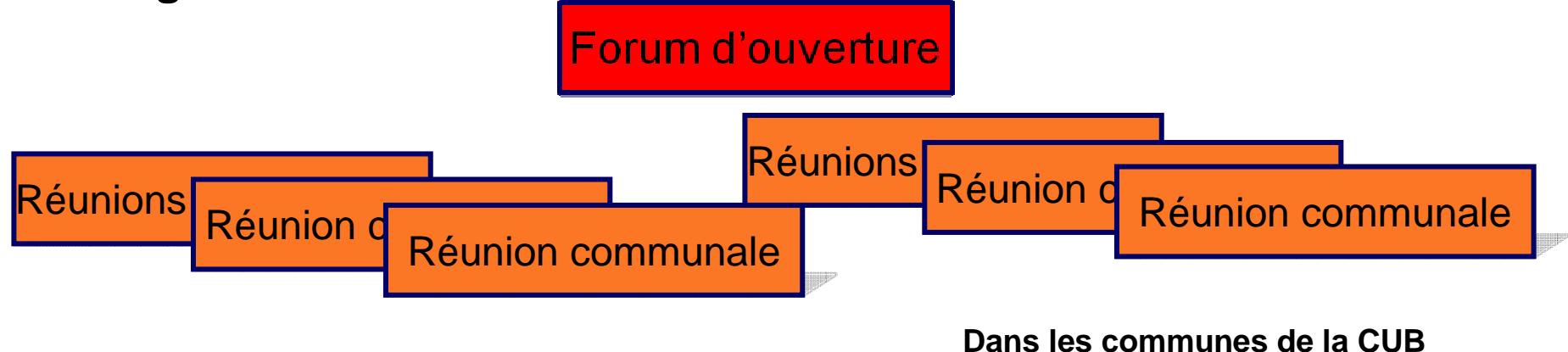
- Recueillir les observations et contributions du public citoyen
- Apporter une valeur ajoutée à la réflexion sur le projet

La concertation du PLU 3.1 – Comment ?

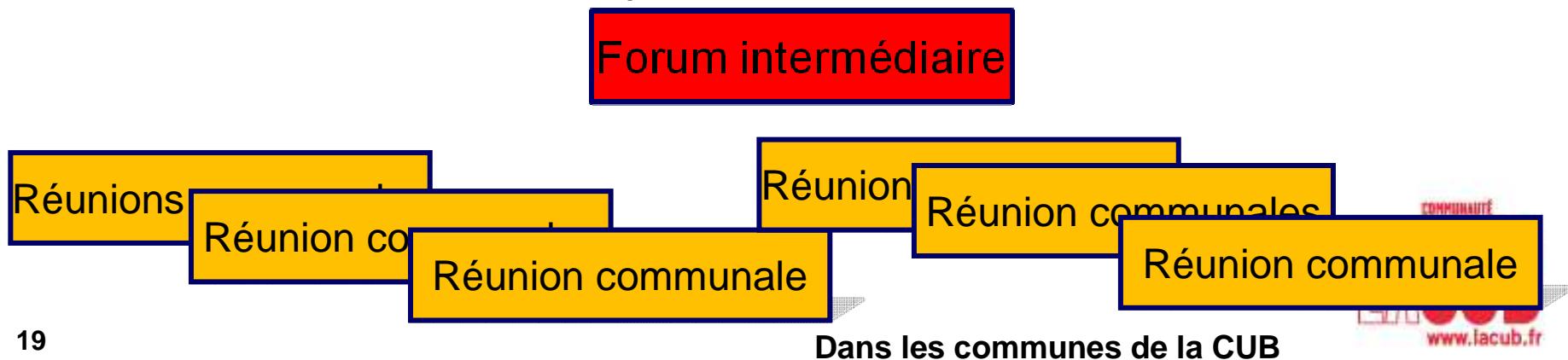
- **Des moyens d'information** : dépliant, affiches, spots radio et TV, site internet de la CUB (www.participation.lacub.fr)
- **Des moyens de contribution** : registres, réunions publiques, forum, site internet de la CUB
- **Des modalités d'animation** pour l'expression de tous et la construction d'avis collectifs utiles au projet

Les étapes de la concertation

1- Les grandes orientations (le PADD) :



2 - Le projet et sa traduction (au fur et à mesure de l'avancement du travail avec les communes de La Cub)



Première série de réunions publiques communales



DÉBAT DANS LA SALLE

Méthode de travail

□ Echanges par table à partir des questions

- Premier temps : Réponses individuelles
- Deuxième temps : Partage des réponses et constitution d'une réponse collective

□ Présentation des réflexions de chaque table

Les sujets soumis au débat ?

- Question 1** : Selon vous, quels grands enjeux du projet de PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Question 2** : Y-a-t'il d'autre(s) question(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prises en compte dans le PLU 3.1 ?
- Question 3** : A quelle(s) explication(s) concernant le PLU3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

Première série de réunions publiques communales



RESTITUTION DES TABLES



**MERCI
POUR VOTRE
PARTICIPATION !**

Concertation sur la révision du plan
local d'urbanisme

